

BE SMART KZ

Variable – 1 an
Période juin 2024
Hors TVA



		Electricité verte		Gaz
		Consommation	Injection*	Consommation
coût de l'énergie	24h	6,45 c€/kWh	3,20 c€/kWh	3,56 c€/kWh
	h. pleines	6,67 c€/kWh	3,31 c€/kWh	
	h. creuses	6,28 c€/kWh	3,12 c€/kWh	
	excl. nuit	6,28 c€/kWh	-	

Redevance	20,66 €/an	0,00 €/an	20,66 €/an
------------------	------------	-----------	------------

Partage d'énergie (coût administratif)	75,00 €/an
---	------------

* Les tarifs d'injection sont soumis à une TVA de 21 %, sauf si vous êtes exonéré de TVA ou non assujéti à la TVA.

** Les frais administratifs pour le partage d'énergie seront calculés au prorata du nombre de jours d'activité de partage d'énergie.

ELEGANT FOURNIT DE L'ÉLECTRICITÉ 100% VERTE

LES PRIX DE L'ÉNERGIE SONT VARIABLES. QU'EST-CE QUE CELA SIGNIFIE ?

Le prix que vous payez est lié aux prix de gros du marché du jour, tant pour l'électricité verte que pour le gaz naturel. Pendant les 12 premiers mois suivant votre changement de fournisseur, votre prix est adapté au prix de gros selon cette formule fixe. Cette formule est valable pour tout contrat débutant au plus tard le dernier jour du 6ème mois après la souscription du contrat.

Votre formule tarifaire pour l'électricité :

	Consommation	Injection
compteur simple:	$1,120 \times \text{BELPEX}_{\text{RLP}} + 3,00$	$0,560 \times \text{BELPEX} + 1,50$
compt. bihoraire hr. pleines:	$1,160 \times \text{BELPEX}_{\text{RLP}} + 3,00$	$0,580 \times \text{BELPEX} + 1,50$
compt. bihoraire hr. creuses :	$1,090 \times \text{BELPEX}_{\text{RLP}} + 3,00$	$0,545 \times \text{BELPEX} + 1,50$
exclusive nuit:	$1,090 \times \text{BELPEX}_{\text{RLP}} + 3,00$	

Belpex est la bourse belge de l'électricité. Le paramètre $\text{BELPEX}_{\text{RLP}}$ est défini comme la moyenne quotidienne des prix horaires Belpex pondérés par le RLP. La pondération RLP est basée sur la moyenne de toutes les valeurs RLP belges (publiées par Synergrid). Le tableau ci-dessus montre le prix de vente basé sur la valeur la plus récente du paramètre $\text{BELPEX}_{\text{RLP}}$, celle de mai 2024, soit 54,889 €/MWh. Pour l'injection, la valeur la plus récente du paramètre BELPEX est celle de mai 2024, soit 54,446 €/MWh.

Votre formule tarifaire pour le gaz naturel: $1,050 \times \text{ZTP}_{\text{RLP}} + 3,00$

ZTP signifie "Zeebrugge Trading Point". Le paramètre ZTP_{RLP} est défini comme les prix quotidiens pondérés par le RLP de ZTPH Day Ahead. La pondération RLP est basée sur la moyenne de toutes les valeurs RLP belges (publiées par Synergrid). Les prix ZTP Day Ahead sont publiés quotidiennement, en l'absence de publication nous prenons la valeur du jour précédent. Le tableau ci-dessus montre le prix de vente basé sur la valeur la plus récente, celle de mai 2024, soit 31,042 €/MWh.



Tarifs du réseau d'électricité

Région flamande	Compteur digital				Compteur analogique				Prosumer
	Tarif capacitaire	Tarif de prélèvement hrs normales	Tarif de prélèvement ex. nuit	Gestion des données	Tarif capacitaire	Tarif de prélèvement hrs normales	Tarif de prélèvement ex. nuit	Gestion des données	
	(€/kW/an)	(c€/kWh)	(c€/kWh)	(€/an)	(€/an)	(c€/kWh)	(c€/kWh)	(€/an)	
FLUVIUS ANTW,	37,96	4,33	3,21	14,28	94,91	6,40	5,28	13,16	43,25
FLUVIUS LIMB,	38,97	5,08	3,80	14,28	97,43	7,53	6,24	13,16	50,84
FLUVIUS WEST	41,80	4,55	3,44	14,28	104,49	7,03	5,92	13,16	47,52
GASELWEST	43,40	5,39	3,92	14,28	108,5	7,99	6,53	13,16	53,99
IMEWO	39,41	4,45	3,33	14,28	98,52	6,76	5,64	13,16	45,67
INTERGEM	35,12	3,82	2,91	14,28	87,81	6,06	5,14	13,16	40,92
IVEKA	41,22	4,38	3,26	14,28	103,05	6,71	5,58	13,16	45,36
IVERLEK	39,55	4,33	3,26	14,28	98,88	6,73	5,67	13,16	45,47
PBE	53,39	4,44	3,58	14,28	133,47	7,67	6,81	13,16	51,80
SIBELGAS	43,88	4,97	3,74	14,28	109,70	7,43	6,19	13,16	50,19

Si, en cas d'un compteur digital votre «pic mensuel» est inférieur à 2,5 kW, vous serez facturé en tout cas avec un minimum de 2,5 kW selon les règles de la VREG:
<https://www.vreg.be/nl/veelgestelde-vragen/hoeveel-capaciteitsstariefbetaalt-u-voor-een-kilowatt>

Si la somme de votre tarif capacitaire et votre total du tarif-kWh est supérieure au tarif maximum, qui est de 20,35480 c€/kWh, vous payerez au maximum ce tarif plafonné.

Taxes et surtaxes sur l'électricité

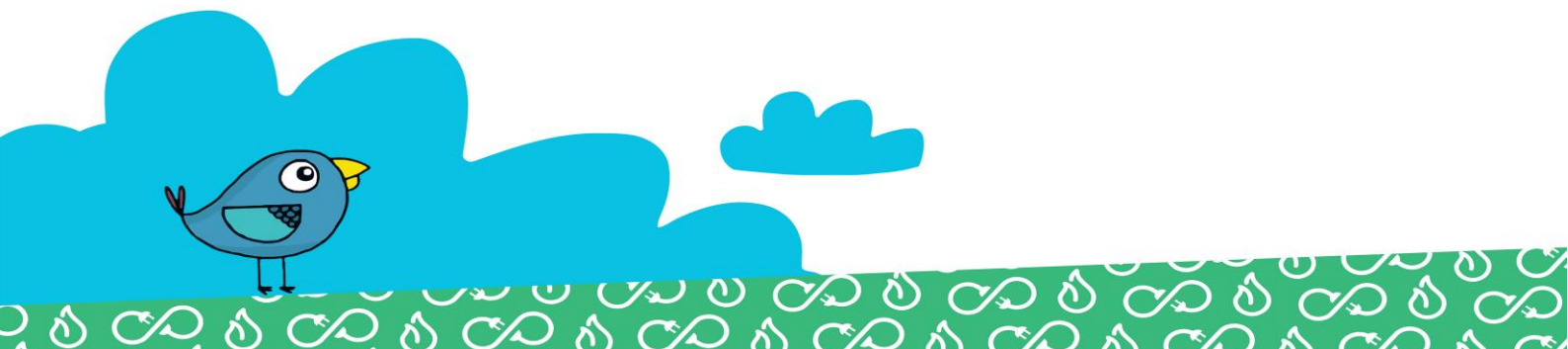
Cotisation sur l'énergie		0,1926 c€/kWh
Accise fédérale	Consommation: 0 – 20.000 kWh	1,42100 c€/kWh
	Consommation: 20.000 – 50.000 kWh	1,20900 c€/kWh
	Consommation: 50.000 – 1.000.000 kWh	1,13900 c€/kWh
Contribution fonds énergie	Non-résidentiel	9,57 €/mois

Electricité verte et CHP

Cette contribution est destinée à supporter les investissements dans l'électricité verte (et en Flandre également dans la cogénération ou "CHP").

Ces quotas sont imposés par les autorités régionales et s'appliquent à chaque fournisseur. Les charges liées à l'énergie verte et à la cogénération seront ajustées aux changements législatifs et aux conditions du marché et figureront séparément sur la facture :

Région flamande 1,492 c€/kWh



Tarifs du réseau de gaz naturel

	Coûts de distribution				Terme fixe (€/an)
	T1 (<5000 kWh)		T2 (5001-150000 kWh)		
	fixe (€/a)	var (c€/kWh)	fixe (€/a)	var (c€/kWh)	
FLUVIUS ANTW,	15,07	2,20	94,22	0,61	13,16
FLUVIUS LIMB,	16,13	1,83	59,68	0,96	13,16
FLUVIUS WEST	7,31	2,65	83,71	1,12	13,16
GASELWEST	13,85	2,00	61,01	1,06	13,16
IMEWO	16,04	2,32	89,97	0,84	13,16
INTERGEM	12,23	1,78	59,06	0,85	13,16
IVEKA	13,19	1,90	70,85	0,75	13,16
IVERLEK	13,43	1,94	66,93	0,87	13,16
SIBELGAS	12,71	1,86	70,50	0,70	13,16

Taxes et surtaxes sur le gaz naturel

Cotisation sur l'énergie	0,0998 c€/kWh
Accise fédérale	0,066 c€/kWh

Frais de transport du gaz naturel

Les coûts du réseau de transport pour le gaz naturel en 2024 sont estimés à 0,153144 c€/kWh (TVA incluse) tel que publié par Fluxys.

Elegant applique les tarifs de réseau, les taxes, les impôts, les contributions et les surtaxes tels qu'approuvés par les régulateurs (VREG et CWAPE) et les autorités compétentes. Pour votre information, les tarifs les plus récents sont affichés. Toute modification rétroactive indépendante de la volonté d'Elegant, sera répercutée par Elegant sur le client.

